



Recours sur contestation plan de surendettement

Par **dacophil85**, le **09/02/2008** à **10:02**

si je viens sur ce site pour poser une question c'est que je ne peu pas assurer financièrement l'aide d'un avocat .rnvous seriez assez gentil de me répondre.rnj'ai déposé il y a quelques mois un dossier de surendettements .un des créancier à qui je dois de l'argent a contesté dans les délais le plan présenté par la banque de France.nous sommes allés au tribunal cette semaine nous expliquer devant le juge .rnlà société Diac n'était pas présente et avait fourni des documents au juge sur l'explication de leurs refus .rnnous n'avions pas connaissances de leurs motifs et par conséquent nous avons été surpris .rnil demande tout simplement que nous restituions le véhicule .rnavec mon épouse nous sommes dans une phase de séparation de corps et de bien et il utilise se fait pour contester pretextant que mon épouse utilise le véhicule pour des recherche d'emploi et pour le transport de nos quatres enfants alors que le crédit pour ce véhicule a été fait au nom de monsieur.rnj'espere avoir été assez precis dans mes explications et voici donc ma question:rn'l'argumentation qu'il présente est elle justifiée et recevable .et si oui que va prendre a votre avis comme décision le juge ?rndoio je prendre un avocat pour me défendre alors que je n'est pas d'argent pour le faire .rnmerci de votre attention et surtout merci de bien vouloir me répondre.